



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le conseil des commissaires prend connaissance des états financiers de l'année 2017-2018

(Saint-Jérôme, le 26 novembre 2018) – Lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2018, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) prenaient connaissance des états financiers 2017-2018 et du rapport de l'auditeur indépendant. Cet exercice financier se terminant au 30 juin 2018 démontre que la CSRDN a atteint sa cible d'appropriation de l'excédent accumulé, soit un déficit de 6,7 millions de dollars.

Ce déficit budgétaire est dû, en grande partie, à l'amélioration des services aux élèves et à la comptabilisation du paiement à venir dans le cadre du règlement de l'action collective des frais chargés aux parents intentée contre les commissions scolaires du Québec, soit une somme de 3,7 millions de dollars.

Le président de la CSRDN, M. Jean-Pierre Joubert affirme : « Au terme de la dernière année et en dépit d'un déficit, nous pouvons affirmer que nos élèves ont été priorisés et que toutes les sommes reçues, incluant les sommes appropriées, ont été réinvesties dans les services qui leur sont offerts. C'est donc une excellente nouvelle ».

Rappelons qu'en 2017-2018, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord disposait d'un budget de 315,4 M de dollars, dont la majorité provenait de la subvention de fonctionnement accordée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). La croissance des dépenses de la CSRDN s'est établie à 10 % alors que les revenus se sont accrus de 6 % par rapport à l'année précédente.

-30-

Source : Nadyne Brochu, conseillère en communication

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord | 450 438-3131, poste 2103 | brochun1@csrdn.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

450 438-3131 / csrdn.qc.ca

CENTRE ADMINISTRATIF 1

995, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7

CENTRE ADMINISTRATIF 2

795, rue Melançon
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4L1